



## RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU COMITÉ PLÉNIER

### Procès-verbal

le lundi 29 janvier 2024  
19 h 00

PRÉSENTS	M. Georges R. Savoie M. Philippe Allain Mad. Albertine Savoie M. Denis Doiron M. Eymard Savoie M. Michael Comeau
AUTRES	M. Jeannot Doiron, directeur général et Greffier municipal

---

#### 1. Ouverture de la réunion

M. le maire procède à l'ouverture de la réunion extraordinaire du comité plénier à 20h01.

#### 2. Vérification du quorum

M. le maire s'assure que le quorum soit atteint.

#### 3. Adoption de l'ordre du jour

**Proposé par** Mad. Albertine Savoie

**Appuyé par** M. Eymard Savoie

Que l'ordre du jour de la réunion extraordinaire du comité plénier du 29 janvier 2024 soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉ**

**4. Déclaration de conflit d'intérêt.**

Aucune déclaration.

**5. Recommandations émanant de l'administration**

**5.1 Position du Conseil sur le développement des champs de bleuets dans la municipalité et autour.**

Monsieur le maire a informé les membres du conseil que le dossier de développement de bleuetière a été discuté au niveau des forums des maires de la péninsule Acadienne. Il mentionne qu'il a été convoqué par le ministère d'Agriculture, Aquaculture et pêche pour discuter avec le ministre et les maires de la péninsule Acadienne du dossier du développement des bleuetières.

Lors de cette réunion du comité plénier, il a cherché à recevoir les commentaires des membres du conseil à ce sujet. Il est difficile de prendre position de ce dossier puisqu'il y a un manque d'information ou de connaissance sur le sujet.

**5.2 Évaluation des priorités du Conseil pour 2024 (ajouter projet et mettre en priorité la liste envoyé).**

Les membres du conseil ont révisé la liste des priorités de 2023 et ils ont tenté d'identifier qu'elles seraient celles qui devraient être priorisées pour 2024.

L'exercice devra être ramené au conseil pour compléter l'exercice et donner une orientation de travail des employés pour 2024.

**6. Levée d'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, M. Eymard Savoie, propose l'ajournement à 21h42.

---

M. Jeannot Doiron, greffier municipal

---

M. Georges R. Savoie, Maire